

AVIS

Nous attirons l'attention de nos amis et lecteurs au changement que vient de subir la Compagnie qui publie *L'Opinion Publique*. Dorénavant elle sera connue sous le nom de Compagnie Lithographie Burland. Nous continuons, comme par le passé, à faire toutes sortes d'ouvrages en lithographie, photo-lithographie, photogravure, électrotypie, stéréotypie, et imprimérie, aux conditions les plus faciles et d'une manière à donner entière satisfaction à tous nos clients.

CHRONIQUE FUNÉRAIRE

La fête des Morts n'est pas si loin de nous que nous ne puissions rappeler quelques épitaphes dont le souvenir est resté.

On connaît celle de Malberbe pour la tombe d'une jeune fille :

Elle fut de ce monde où les meilleures choses
Ont le pire destin,
Et Rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Celle du vieux poète Regnier est plus oubliée. Ne se trouvant même pas dans toutes les éditions de ses ouvrages, la voici :

J'ai vécu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loy naturelle,
Et si m'estonne fort pourquoi
La mort osa songer à moy,
Qui ne songeai jamuis à elle.

Celle de Scarron est bien touchante :

Celui qui là maintenant dort
Fit plus de pitié que d'envie.
Et souffrit mille fois la mort
Avant que de perdre la vie.
O toi qu'ici le sort conduit,
Garde que ton pas ne l'éveille,
Car voici la première nuit
Que le pauvre Scarron soumboille.

Celle de Molière a été faite par La Fontaine, et c'est un des plus beaux et des plus ingénieux éloges de notre grand comique :

Sous ce tombeau, gisent Plante et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît.
Leurs trois talents ne formaient qu'un esprit
Dont le bel art réjouissait la France.
Ils sont partis ! et j'ai peu d'espérance
De les revoir. Malgré tous nos efforts,
Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence, et Plante, et Molière sont morts.

La Fontaine a fait aussi sa propre épithaphe, où il a peint sa nonchalance et son insouciance naturelles :

Jean s'en alla comme il était venu,
Maugra le fond avec le revenu,
Tint les trésors chose peu nécessaire.
Quant à son temps, bien le sut dispenser ;
Doux parts en fit, dont il voulloit passer.
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire.

Il est presque inutile de rappeler celle que se fit Piron, que peu de personnes ignorent :

Ci git Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

Arnaut, qui fut académicien, se composa une épithaphe toute philosophique :

Nu j'étais quand on m'a pondu,
Et nu je suis sous cette pierre ;
Ainsi, tout compté, sur la terre,
Je n'ai ni gagné ni perdu.

Désaugiers fit la sienne en jouant sur les mots, suivant son habitude :

Ci git, sous cette froide pierre,
Un bon vivant mort de la pierre.
Passant, que tu sois Paul ou Pierre,
Ne vas pas lui jeter la pierre.

Pour finir aussi gairement que possible cette chronique funéraire, nous terminerons nos citations par l'épithaphe d'un ivrogne :

Ci git Broc, qui toute sa vie
Eut telle aversion pour l'eau,
Que du sein des morts il nous crie :
" Ne pleurez pas sur mon tombeau."

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au R. V. JOSEPH T. INMAN, Station D. New-York.

LES GRANDS AVOCATS DE L'EMPIRE

M. ROUHER

I

AVANT

Le nom de M. Rouher restera désormais attaché au règne de Napoléon III. Le règne terminé et le fils de son maître dans la tombe, le serviteur fidèle, l'ouvrier vaillant de la première à la dernière heure, après s'être prosterné le front dans la poussière, après avoir couvert ses habits de cendres, s'est retiré du monde des vivants, sans bruit, mais irrévocablement.

Un mot significatif prononcé devant nous par un paysan d'Auvergne. C'était après Séダン, en septembre 1870 ; l'Empire était honni, et, il faut bien l'avouer, par toute la France ce sentiment était général. En Auvergne, l'exaspération contre M. Rouher fut telle que l'on dut faire sortir de Riom des voitures appartenant à l'ex-ministre de peur de les voir brûler. Comme en demandait à un maire des environs de Riom les motifs de cette rage et de cette haine, si différentes de l'admiration de la veille : " Ah ! monsieur, voyez-vous, c'est que le plus coupable, c'est bien lui ! Ce n'est pas tant à l'empereur qu'on en veut, le pauvre cher homme ! Il n'avait pas la tête et les capacités de M. Rouher, lui ! et comme c'était Rouher qui gouvernait tout, et que celui-là était assez fin et assez capable, c'est donc qu'il a voulu faire le mal. Il est l'auteur de la guerre, de notre ruine ; tout le monde le dit, et c'est bien vrai !

Le paysan ne manquait pas de logique ; ses prémisses seulement étaient fausses. Il n'était pas exact, malheureusement peut-être, que le vice-empereur eût été maître absolu de la situation et conseiller écouté. — Une autre voix, hélas ! une autre inspiration que la sienne, en ces heures critiques, guida ou plutôt harcela le malheureux souverain, indécis, malade et découragé !

Rien de ce qui touche à un homme célèbre n'est indifférent ; aussi, malgré le côté intime des détails qu'il contient, citerons-nous longuement un curieux ouvrage presque inédit, publié l'an dernier, à quelques exemplaires. L'auteur, désirant avoir sur son compatriote des renseignements aussi exacts que possible, s'était adressé à une vieille parente qui quittait rarement l'Auvergne. La réponse est des plus pittoresques :

" Tu me demandes, mon cher enfant, des choses auxquelles je suis vraiment un peu embarrassée de répondre. D'abord, je ne trouve pas notre Rouher aussi légendaire que tu veux bien le dire. Il est vrai qu'il est un peu trop de la maison pour nous éblouir. — Enfin, puisque tu le désires, je commencerai par sa généalogie. L'arrière grand oncle du ministre, un Pierre Rouher, fut le dernier abbé du chapitre d'Artonne, en 1787. Quant à son grand père, il cultivait ses vignes au même village d'Artonne, près de Riom, avec succès, si bien que le fils, le père d'Eugène, devint avoué à Riom. Celui-là réussit médiocrement, dans la basoche. Il avait acheté, ici, rue Desaix, une petite maison à un étage. C'est là qu'est né, en 1814, l'homme d'Etat qui a fait Sadowa, le Mexique, a laissé entreprendre la guerre avec la Prusse et avant cela tant d'autres choses. Mais assez ! N'oubliions pas que je suis demeurée vieille royaliste enragée, mon pauvre enfant. Cependant je veux bien accorder que Rouher a quelques bonnes actions à son actif ; le jour surtout où il déclara que jamais la France n'abandonnerait le Saint-Père à Rome. Je te disais donc que la maison Rouher est petite, noire et basse. Elle a été vendue sous l'Empire, il y a plusieurs années, par le ministre, sur le désir d'une de ses filles, à un menuisier nommé Grenet.

" Eugène Rouher fit son droit à Paris

vers l'année 1835 ou 1836. Il fréquentait assidûment les bals scolaires et chambertins de l'époque, et, tout en pâlissant sur les livres, menait joyeuse vie, au dire de ses contemporains et de ses vieux camarades. — Il revint au pays comme avocat stagiaire. — Peut de temps auparavant, il avait eu la douleur de perdre son frère aîné, de beaucoup plus âgé que lui. Ce dernier possédait un excellent cabinet d'avocat. Le cadet hérita de la clientèle et se mettant à travailler dur, comme un auvergnat tête qu'il était, parvint en peu d'années à se créer au barreau de Riom, une très-bonne position, car il avait la parole facile, comprenant bien les affaires et se faisait aimer de tous.

" En 1842, les Auvergnats, c'est-à-dire, entendent-nous nos bons voisins de Clermont, aussi peu experts en ces temps-là, qu'ils le sont aujourd'hui, en politique, ne s'avisèrent-ils pas de se soulever et de faire une émeute à l'occasion du recensement général ? Tu es trop jeune pour t'en souvenir ! — Les malins, les meneurs d'alors, se figurèrent ou plutôt firent croire aux habitants naïfs, qu'il s'agissait d'établir un impôt sur leurs vins... Impossible de les détrouper. Les troubles prirent une certaine gravité ; on hurla la *Marseillaise* et le *Ca ira* ; mais ce qui fut, certes, plus sérieux, on alla jusqu'à mettre le feu à la maison du maire, M. Conchon. — Ce brave Conchon, que j'ai bien connu, était un mince avocat de Clermont, qui plaidait peu, mais faisait force petits vers anacréontiques pour les réunions du Caveau de Clermont.

" Je crois même qu'il avait, à l'instar des beaux esprits du temps, un peu traduit le poète Horace. Néanmoins, il était sans grande fortune et orné de deux filles et d'un fils. Or, l'incendie de sa maison devint la source de toutes ses prospérités. Tu vas voir comment : on la lui reconstruisit d'abord ; et pour ce, il lui fut compté cent bonnes mille livres. Ensuite, le gouvernement le décore — je ne sais qu'après pourquoi — et on en fit un conseiller à la cour de Riom. C'était beaucoup déjà ; sa chance, cependant, ne devait pas se borner là : Mlle Conchon aperçut à Riom le jeune Rouher et fut émuée. De là, déclaration au papa qu'on n'épouserait personne autre que le charmant avocat. Le conseiller résista d'abord, puis finit par céder.

" Voilà donc notre Rouher vivant heureux, gagnant passablement d'argent et trouvant sans doute que le roi Louis-Philippe était, en ces temps-là, le plus brave des hommes et le plus sage des souverains. Rouher passait à cette époque pour un fort gai compère, ne dédaignant pas la plaisanterie, bon vivant, adoré de tous, et, de plus, fort joli garçon.

" Je me souviens de certain bal costumé donné à Riom par la baronne Voyisin de Gartempe, veuve du conseiller à la cour de cassation, et dans lequel le jeune couple Rouher fit pour la première fois son entrée dans les salons de la société aristocratique de la ville, alors surtout, nous étions rigides, exclusifs. Un vrai Poitiers ! L'apparition du nouveau ménage fut grande sensation. Toute vieille que je suis, je vois ce bal comme si c'était hier. Rouher arriva dans un costume de pierrot à carreaux blancs et rouges ; à chacun de ses carreaux pendait un *cosaque*, sorte de bonbon fulminant, et nous vîmes bientôt dames et demoiselles s'empresser autour du joli pierrot, afin de lui arracher un *cosaque*, emportant chaque fois avec le bonbon une bribe de son vêtement. — Mais attendons la fin ; au bout d'un quart d'heure, l'ami Rouher n'avait sur lui que des loques, lorsque tout à coup, brillant papillon, il sortit de sa chrysalide pour apparaître dans un superbe costume espagnol. Sa femme elle aussi, déguisée en espagnole, n'avait oublié ni le jupon court, ni le poignard à la jarretière. Pour en revenir à Rouher, sa jeune épouse était jolie à croquer, mignonne et sémissante à rire. Nous étions bien un peu susceptible et enfant gâtée, et nous n'avions certes pas autant d'esprit que notre mari, mais bah ! le gaillard avait de quoi suffire à deux."

Nous n'avons pas à suivre la longue carrière politique du ministère. Ses merveilleuses facultés d'intelligence et de travail se développèrent chaque jour davantage sur une scène plus élevée, et de même qu'au comte de Cavour, on aurait pu confier à M. Rouher trois ministères... Ainsi que le grand Italien, il eût amplement suffi à la tâche. Lorsque parurent, le 22 janvier 1852, les décrets impériaux relatifs aux biens de la famille d'Orléans, M. Rouher donna sa démission de garde des sceaux. Cet acte de dignité n'étonna personne parmi ceux qui le connaissaient. Quelque temps après, il était appelé à la vice-présidence du conseil d'Etat, et devenait le conseiller le plus autorisé du souverain.

L'extrême simplicité de mœurs du vice-empereur restera légendaire. Homme de famille par excellence, il n'a cessé, au milieu des grandeurs, de conserver les goûts les plus modestes et son humeur gauloise.

II

PENDANT ET APRÈS

Les dernières années du règne de Napoléon III ne furent, pour le vice-empereur, il faut bien le dire, ni les plus faciles, ni les plus brillantes. Depuis le 14 janvier 1852 jusqu'au 19 janvier 1867, il y avait eu entre le souverain, son gouvernement et le pays unité de vues et de complicité presque complète. — Sans doute, l'incomparable avocat, défenseur officiel de tous les actes du gouvernement, fut-il parfois contraint de plaider un peu contre sa pensée et d'excuser devant le parlement telle mesure plus ou moins opportune, dont il devait bon gré malgré glorifier l'excellence et revenir à la responsabilité ? Le cré lit, l'autorité toute puissante de M. Rouher demeuraient intactes.

Un de ses amis, le rencontrant un jour, au moment où il partait gùmement en guerre pour le Palais-Bourbon, armé de pied en cap, et résolu, selon sa consigne, à faire accepter à la Chambre une proposition délicate, se permit une indiscrète interrogation. Il osa demander au ministre s'il était certain du succès et pénitement convaincu de la bonté de sa cause. — " Quant au vote, n'en doutez pas ! " reprit celui-ci. Maintenant, si vous aviez aussi longtemps que moi, mon cher, exercé le métier d'avocat, vous sauriez, qu'on ne choisit pas toujours ses dossiers ; mais rassurez-vous, j'ai fait acquitter de plus grands coupables !

Tout le rôle politique parlementaire de M. Rouher est contenu dans ceci : il fut contenu dans ceci.

M. Rouher à la tribune procéda d'une façon tout autre que ses devanciers. Il n'avait ni la dialectique serrée de M. DuFaure, ni l'énergie incisive de M. Billault, se rapprochant davantage de M. Thiers, avec plus d'élévation cependant, plus de chaleur et une langue meilleure. De même que lui, il saisissait l'ensemble d'une question et d'un coup d'œil l'envisageait sous toutes les faces ; sa facilité de travail était extraordinaire, aussi bien que la clarté, la lucidité avec laquelle il savait exposer une affaire.

Un de ses collègues au Corps législatif, nous initiait récemment à ce qu'il appelait la manière du maître. — Le système de M. Rouher, en présence d'une interpellation ou d'une réplique, variait rarement : que les attaques viennent d'orateurs les plus divers, de Berryer, de Thiers ou de Jules Favre. Sans prendre une note, sans interrompre, il demeurait immobile, les bras croisés, renversé dans son fauteuil, les yeux fixés sur son interlocuteur, attendant, sans témoigner d'impatience, que celui-ci eût développé à fond toute son argumentation. — M. Rouher, alors, se levait pesamment de son siège, et montait à la tribune, lorsque tribune il y avait, et là, d'une voix vibrante, chaude et timbrée, entamait la réplique. — Avec une netteté prodigieuse, il reprenait un à un tous les arguments de la partie adverse, les exposait de nouveau presque dans les termes de l'orateur, sans omettre un seul point, sans dissimuler un seul trait.